Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EURE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°27-2018-049

PUBLIÉ LE 3 AVRIL 2018

Sommaire

Préfecture de l'Eure

27-2018-03-27-002 - Décision n° 2018-01 portant subdélégation de signature en matière administrative (1 page) Page 3

Préfecture de l'Eure

27-2018-03-27-002

Décision n° 2018-01 portant subdélégation de signature en matière administrative

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'EURE
DIRECTION
8 rue du Docteur Michel Baudoux - CS 70613 - 27006 Évreux Cedex - www.sdis27.fr

SECRETARIAT DE DIRECTION

Décision n° 2018-01

Portant subdélégation de signature en matière administrative

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'EURE

Vu, le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1424-1 à L.1424-68 et R.1424-1 à R.1424-55 ;

Vu, la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu, le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu, le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 modifié relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et des hauts-commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie ;

Vu, le décret en date du 6 mai 2016 nommant Monsieur Thierry COUDERT, Préfet de l'Eure ;

Vu, l'arrêté ministériel en date du 27 avril 2010 portant nomination du colonel Pascal LORTEAU aux fonctions de Directeur départemental des services d'incendie et de secours de l'Eure à compter du 1er juillet 2010 ;

Vu, l'arrêté conjoint n° ARR1700106 du 4 mai 2017 portant détachement du colonel hors classe Pascal LORTEAU sur l'emploi fonctionnel de Directeur départemental des services d'incendie et de secours de l'Eure ;

Vu, l'arrêté conjoint n° ARR1702697 du 22 décembre 2017 portant recrutement du lieutenant-colonel Frédéric LÉGUILLIER au Service départemental d'incendie et de secours de l'Eure ;

Vu, l'arrêté conjoint n° ARR1702698 du 22 décembre 2017 portant détachement du lieutenant-colonel Frédéric LÉGUILLIER sur l'emploi fonctionnel de Directeur départemental adjoint des services d'incendie et de secours de l'Eure ;

Vu, l'arrêté préfectoral n° SCAED-16-57 en date du 30 mai 2016 portant délégation permanente de signature au colonel Pascal LORTEAU, Directeur départemental des services d'incendie et de secours de l'Eure ;

Vu, l'arrêté préfectoral n° D3 SIDPC 17-18 en date du 17 mai 2017 relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;

DÉCIDE

Article 1

En cas d'absence ou d'empêchement du colonel hors classe Pascal LORTEAU, subdélégation de signature est donnée au lieutenant-colonel Frédéric LÉGUILLIER pour signer, dans la limite de ses attributions, les convocations des groupes de visite des différentes commissions de sécurité.

Article 2

La décision n° 2016-01 du 7 juillet 2016 portant subdélégation de signature au colonel Christophe FUCHS est abrogée.

Article 3

Le Directeur départemental des services d'incendie et de secours de l'Eure est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Eure et du SDIS de l'Eure.

Fait à Évreux, le 27 mars 2018

Le Directeur départemental des services d'incendie et de secours de l'Eure

Colonel hors classe Pascal LORTEAU